



VELOURS HP 0+

Peinture Intérieure



DEFINITION / DESTINATION

Peinture acrylique en phase aqueuse, d'aspect velouté, destinée à la décoration intérieure sur les murs des pièces sèches (chambres, séjours), des pièces humides (salle de bain, cuisine) et dans les locaux à forte circulation. S'applique sur enduits de préparation, plâtre et dérivés, menuiseries, papiers peints, anciennes peintures adhérentes, le fer recouvert d'un primaire antirouille

PROPRIÉTÉS

- Excellent pouvoir garnissant.
- Grande facilité d'application.
- Haut pouvoir couvrant.
- Grande blancheur.

PRODUIT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTE HUMAINE TOUT EN GARANTISSANT UN BON NIVEAU DE PERFORMANCE.

CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2004/42/CE) Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l.

Ce produit contient moins de 1 g/l de COV.

FAMILLE	NF T 36-005 - Famille I classe 7a2/7b2
COMPOSANTS LIANT	Copolymère acrylique
DENSITE à 20°C	1,41 ± 0,05

FICHE TECHNIQUE

VISCOSITE à 20°C	135 ± 3 KU
EXTRAIT SEC EN POIDS	63 % ± 2
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	40 % ± 2
DILUTION	Eau. Brosse et rouleau : diluer de 0 à 5 %. Pistolet et Airless : diluer de 8 à 12 %.
SECHAGE (à 23°C et HR 50%)	15 mn (hors poussière) - sec : 30 mn - recouvrable : 3 h
ASPECT / FINITION	Velouté - Brillant spéculaire : 18 ± 5 sous 85°.
RENDEMENT MOYEN	10 à 12 m ² /l selon la porosité du support
RESISTANCE A L'ABRASION HUMIDE (NF EN 13300)	Classe 1
COULEUR	BLANC / Bases à teinter DEEP/TR Possibilité de teinter avec des colorants universels (3% maxi)
CONDITIONNEMENT	1 L – 2,5 L – 10 L

Les valeurs sont données pour le produit blanc.

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS	<p>Elle devra être conforme au DTU 59.1 en vigueur.</p> <p>Bien homogénéiser le produit avant son application. Appliquer sur fond sain et non pulvérulent.</p> <p>Subjectiles : enduits de préparation, le plâtre et ses dérivés, menuiseries, les papiers peints, anciennes peintures adhérentes. Le fer recouvert d'un primaire antirouille.</p> <p>Pour les murs déjà peints :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ les anciennes peintures doivent être correctement lessivées, après élimination préalable des parties non adhérentes, par grattage et brossage soignés. ↪ Les parties métalliques doivent être protégées par une couche de primaire antirouille.
CONDITIONS CLIMATIQUES	En travaux d'intérieur, la température ne devra pas être inférieure à +5°C et supérieur à 30°C
NOMBRE DE COUCHES	Deux couches
MATERIEL D'APPLICATION	Brosse, Rouleau (microfibres polyester HD 12mm / microfibres polyester 10mm) et Airless
NETTOYAGE	Eau avant séchage.

FICHE TECHNIQUE

PRECAUTIONS

Contient des produits biocides : contient MELANGE DE : 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO.CE 247-500-7]; 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE et 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Tenir hors de portée des enfants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Porter des gants et des lunettes de protection.

Utiliser dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante ou en cas d'utilisation de dispositifs de pulvérisation, porter un équipement de protection respiratoire.

En cas d'ingestion : rincer la bouche, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.

Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.

CONSERVATION

24 mois dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

ENVIRONNEMENT

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts.

Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides.

Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

DECHETS



Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement agréé.

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur. CED : 080112